# **Termes de Reference**

# **Activité : B6 – 6.1 Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des OSC sur les orientations budgétaires**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directrice de Projet | Emilie Bècle – Julien Musseau |
| Email | [Emilie.becle@expertisefrance.fr](mailto:Emilie.becle@expertisefrance.fr); julien.musseau@cfi.fr |
| Pays/institution | **Cote d’Ivoire – OSC** |
| Opérateur sur l’activité | **Expertise France et CFI** |
| Activité | **B6 – 6.1 Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités des OSC sur les orientations budgétaires** |

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre de la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur PAN (Axe B) et plus particulièrement sur l’Engagement 2 du 3ème PAN de la Côte d’Ivoire (2020-2022) : « Convier la Société Civile à la séance plénière de pré-validation des orientations budgétaires à travers le Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel (DPBEP) à partir de 2021».

L’objectif de cet engagement est de favoriser une participation plus active des citoyens au processus budgétaire et une appropriation des politiques publiques par les citoyens. Cette action doit permettre aux citoyens d’être directement impliqués dans le processus budgétaire, et de se tenir informés des choix budgétaires retenus à la fin du cycle budgétaire pour une meilleure compréhension de l’action publique.

Il s’agit donc de promouvoir à la fois la participation citoyenne et le principe de collaboration avec les autorités étatiques, mais également la transparence de l’action du Gouvernement (transparence budgétaire notamment) et sa redevabilité (possibilité de contrôle et suivi citoyen du budget de l’Etat).

Cela permettra in fine d’améliorer l’efficacité de l’action publique, de renforcer la confiance entre l’administration, les élus et les citoyens et pour les citoyens, de permettre une meilleure appropriation des orientations budgétaires de l’Etat et donc de son action et de contribuer à améliorer des politiques publiques et l’adhésion citoyenne au civisme fiscal.

**L’Objectif principal de l’activité est de créer un pool de compétences des OSC ivoiriennes dans le domaine budgétaire afin que celles-ci puissent collaborer et participer au mieux et en toute connaissance de cause aux orientations budgétaires de l’Etat.**

En effet, la collaboration souhaitée par l’Engagement vise à informer la population et à recueillir ses observations et propositions quant aux choix budgétaires qu’envisage le Gouvernement et de constater éventuellement une prise en compte de leurs préoccupations dans le projet de budget. Pour cela, il est nécessaire de former des citoyens et OSC spécialisés dans le domaine budgétaire pour agir au mieux et coopérer au mieux sur ces orientations budgétaires.

De manière spécifique, il s'agira de :

* Identifier un pool d’OSC spécialisées dans le domaine financier et budgétaire et la transparence financière ;
* Former et renforcer les capacités des membres de ces OSC sur les grands principes budgétaires, la vulgarisation du budget de l’Etat et la participation citoyenne au processus budgétaire :
  + la transparence budgétaire et financière :
  + le cycle budgétaire ;
  + la méthodologie d’élaboration et d’exécution du budget - Budget Programme ;
  + la compréhension des indicateurs de suivi du budget programme ;
  + les potentiels outils de suivi et contrôle budgétaire ;
  + la vulgarisation du budget de l’Etat (le budget citoyen), et notamment du Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel ;
  + la vulgarisation du processus budgétaire ;
  + les espaces de dialogues et méthodes de dialogue entre OSC et autorités

# Participants cibles

La formation s’adresse à un groupe de 15 à 20 de personnes issues d’OSC qui auront été préalablement identifiées comme agissant dans le domaine de la transparence financière et budgétaire.

# Livrables

* Liste des OSC identifiées
* Formation sur les grands principes budgétaires, la vulgarisation du budget de l’Etat et la participation citoyenne au processus budgétaire
* Support de formation
* Rapport de mission

# Documents à fournir (soumission des propositions)

Les consultants intéressés doivent inclure les documents suivants dans leurs propositions :

* Une brève proposition technique détaillant leur compréhension du contexte et des termes de référence, la méthode de formation proposée (programme de formation détaillé ; modules abordés ; méthodes pédagogiques utilisées, format des modules, etc.) et adaptée aux participants (5/7 pages) ;
* Les CV de l’expert proposé contenant des informations détaillées sur les qualifications, l'expérience et les références appropriées ;
* Les éléments de preuve de leurs capacités à exécuter une telle tâche (références/projets/activités déjà mises en œuvre dans le domaine, sous forme de présentation de l’expérience du consultant);
* Une proposition financière détaillée en jours-homme au total.

# Type de contrat

Court terme

# Nombre de jours d’expertise

Maximum de 10/12 jours (4/5 jours de préparation ; 3 à 4 jours de formation ; 2 jours de reporting)

# Calendrier prévisionnel

Mai à aout 2021

# Lieu d’exécution

L’activité sera réalisée en Côte d’Ivoire et sur le lieu de travail de l’expert.

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance des principes budgétaires de l’Etat en Côte d’Ivoire (Budget Programme et Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuel DPBEP), connaissance du budget citoyen, de la transparence financière ;
* Connaissance du dialogue avec les Organisations de la Société Civile ;
* Excellentes compétences rédactionnelles.

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Expérience indispensable dans le domaine du Budget de l’Etat, processus et méthodologie budgétaire, notamment en Côte d’Ivoire, dans la vulgarisation du budget de l’Etat (budget citoyen, données ouvertes du budget) ;
* Expériences prouvée dans la formation ;
* La connaissance de l’administration et services publics en Côte d’Ivoire sera un avantage ;
* Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges.

# Langue(s) de travail

Français